

Déclaration de valeur majeur pour les bagages enregistrés et / ou des animaux vivants avec les passagers

PRENOM _____

NOM DE FAMILLE _____

ADRESSE _____

CODE POSTALE _____ VILLE _____

NATION _____

TELEPHONE _____ FAX _____

E-MAIL _____

VOL _____ DATE _____

ETIQUETTE BAGAGE N° _____

Dresser une liste de biens envoies et respectifs valeurs

1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

Valeur déclaré complessif (maximum 1.000,00 €uro 1.000,00)

Montant prix

(Égal au 10% de la valeur totale

déclaré, avec un minimum de 50.00 euro.)

€uro _____

NB: En cas de sinistre la valeur maximale du dédommagement est égale à la Valeur Totale déclaré.

Avec la signature du présent le contractant déclare avoir lit et compris les Conditions de Transport et les principaux Conditions d'Assurances.

Date _____

Tampon et signature du guichet

Signature _____

1er copie pour le contractant – MCO passager coupon à joindre une preuve du paiement de la prime
2e copie pour PTP - joindre MCO (audit coupon)

Récapitulation des principales conditions d'Assurances

Compagnie d'Assurance :	INA Assitalia S.p.A
Durée de la couverture	A partir du moment dont le bagage vient remis à Air Italy jusqu'au moment dont le bagage vien remis par Air Italy au passager assuré. L'assurance prend fin quand le passager récupère son bagage, dans le cas contraire, jusqu'à minuit du trentième jour depuis le débarquement à l'aéroport d'arrivée.
Objet de la couverture:	La police d'Assurance assure le bagages enregistrés et confiés à Air Italy pour tous les dommages matériels subis pendant le transport sur les avions en service publique de ligne aériennes réguliers ou « chartered » exception faite par les exclusion prévus par la police d'Assurance.
Limitation du Territoire :	Europe
Principales exclusions :	Dommages et frais dues au comportement dolosif de l'assuré; Dommages ou frais dus à la perte ordinaire du poids ou volume ou usure ordinaire de biens assurées ; Dommage du ou frais dus à retards Dommage du à l'utilisation d'armes atomiques ou nucléaires
Massime Somme Assicurate:	Euro 1.000,00 per ciascun passeggero

Le présent document est un résumé de la police d'assurance et il a été émis à la seule fin informative pour l'utilisation prévue par la loi. Il ne prévoit pas termes et conditions de couverture d'assurance, ni modifie où altère en aucun cas les termes e set les conditions de la susdite police d'assurance

Par conséquence la police originale reste le seul document valable à la fin de la détermination des obligations contractuelle.

Conditions de transport

Les conditions de transport sont disponibles sur le site <http://www.airitaly.com/fr/avantlevol/conditions.aspx>.